

Allemand A2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K5KDA2P

Présentation

Les étudiant.e.s s'entraîneront principalement à la compréhension et à la production orale et écrite et seront invité.e.s à participer aux discussions.

Objectifs

Les cours visant l'acquisition du niveau A2 constituent la suite des cours A1 pour les étudiant.e.s en présentiel.

À l'issue des deux semestres de cours, les étudiant.e.s pourront :

- indiquer leur adresse et parler de leur lieu d'habitation (villes, paysages...)
 - indiquer à quelqu'un comment s'orienter et se déplacer (aspects grammaticaux)
 - décrire une photo, une peinture
 - décrire le corps et faire référence à sa santé
 - décrire les vêtements, d'aujourd'hui et d'hier, discuter de la mode
 - donner ses préférences
 - parler de possibilités et de probabilités
 - exprimer différentes nuances de politesse
 - parler de la famille : vivre ensemble, conflits
 - décrire des activités professionnelles
 - faire référence aux médias et à la communication, à la maison et au travail
- (à titre indicatif, les contenus pouvant varier selon les enseignant.e.s)

Évaluation

- * **Contrôle continu** : évaluation tout le long du semestre au moyen de mini tests, d'oraux, d'exposés et d'épreuves écrites
- * **Contrôle dérogatoire terminal** : un écrit de 1h30
- * **Session de rattrapage** : écrit d'1h30